

## Intitule de la certification

« Accompagner le projet professionnel et le développement des compétences (CP FFP) »

## Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif de formation visant la certification est initié

### **Descriptif de l'activité de conseiller :**

Le conseiller en orientation, insertion ou gestion de carrière mène une action d'accompagnement au projet professionnel de son bénéficiaire. Cela permet alors de favoriser son employabilité, son orientation ou son insertion professionnelle.

Cette activité peut s'exercer dans différents types de structure (entreprises privées, organismes publiques, associations, etc.) et peut varier en fonction du public (salariés, demandeurs d'emploi, jeunes, personnes en situation de handicap, etc.) et de la prestation proposée (insertion, reconversion, gestion de carrière, etc.). Ainsi, le conseiller se retrouve en contact avec un public et des acteurs qui y sont associés (organismes de formation, entreprises, partenaires, etc.).

### **Conditions d'accessibilité :**

Pour pouvoir suivre cette formation visant la certification, les candidats doivent avoir au moins 5 ans (à minima) d'expérience professionnelle dans le secteur des ressources humaines (Recrutement, Formation, GPEC, Management, Coaching) ou 2 ans d'activité en tant que conseiller aux mobilités professionnelles. Ils doivent également démontrer leur intérêt pour le marché de l'emploi ainsi que pour l'accompagnement des individus dans leur développement professionnel.

Référentiels		
Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalité(s) et techniques d'évaluation	Critères d'évaluation
<p><b>C.1 Construire une offre de prestation d'accompagnement qui prenne en compte le cadre réglementaire, déontologique, partenarial et qui intègre les différentes veilles : informationnelle et réglementaire.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expliquer son offre de prestation en s'appuyant sur la réglementation du secteur de la formation Professionnelle Continue, du Conseil en Evolution Professionnelle, de la législation et des mesures en lien avec le handicap.</li> <li>- Argumenter son offre de prestation auprès des bénéficiaires en s'adaptant à leur contexte et en expliquant ses choix et sa déontologie.</li> <li>- Travailler en réseau pour développer des partenariats mobilisables par le bénéficiaire au regard de son projet professionnel, notamment dans le cadre d'enquêtes professionnelles.</li> <li>- Mettre en place une veille informationnelle et réglementaire sur le marché du travail et de l'emploi, une veille pédagogique en</li> </ul>	<p><b><u>Commun à toutes les épreuves :</u></b> Le candidat doit obtenir une note supérieure ou égale à 10 sur 20 pour obtenir la compétence en lien avec l'épreuve.</p> <p><b><u>Epreuve n°1 : Evaluation de la C1 :</u></b></p> <p><b>Technique d'évaluation :</b> <b>Dossier écrit :</b> Le candidat réalise un dossier écrit, de 6 à 10 pages pour poser le cadre législatif, les éléments de veille ainsi que la prise en compte des réseaux, notamment pour la question du handicap.</p> <p><b>Simulation d'un entretien préalable à un accompagnement :</b> Il effectue par la suite une simulation d'un entretien préalable à un accompagnement avec un bénéficiaire réel.</p> <p><b><u>Critères du C1 :</u></b> <b>Dossier écrit :</b> Appréhension de l'environnement réglementaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat décrit les points clés de la réglementation en vigueur.</li> <li>- Le candidat précise le lien entre la réglementation et son projet professionnel en ciblant : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Son public,</li> <li>o Son périmètre d'intervention,</li> <li>o Son marché,</li> <li>o Sa stratégie de développement.</li> </ul> </li> </ul> <p>Cohérence dans le choix des outils de veille :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat explique les moyens et méthodes mis en œuvre pour effectuer une veille : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Informationnelle,</li> <li>o Pédagogique.</li> </ul> </li> </ul>

	<p>continu sur les ressources et les acteurs du territoire en lien avec son activité de conseiller.</p>	<p>Un temps d'échange avec les membres du jury est ajouté pour permettre d'échanger et d'ajuster ses réponses au regard des éléments évalués.</p> <p><b>Modalité d'évaluation :</b> L'évaluation porte sur la compétence 1 (C1). Les candidats sont évalués par les membres du jury sur la base d'une grille dont les notes sont réparties comme suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le dossier écrit est noté sur 8 points sur 20,</li> <li>- La simulation d'un entretien préalable à un accompagnement est notée sur 12 points sur 20.</li> </ul> <p><b>Durée :</b> 30 minutes par candidat, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 20 minutes de simulation pour l'entretien préalable à un accompagnement,</li> <li>- 10 minutes d'échange avec les membres du jury.</li> </ul>	<p>Intégration de la notion d'inclusion en lien avec le handicap :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat liste les acteurs du handicap.</li> <li>- Le candidat cite les mesures règlementaires.</li> <li>- Le candidat explique les formalités de base pour un bénéficiaire en situation de handicap.</li> </ul> <p>Qualité d'une démarche partenariale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat liste les acteurs à mobiliser en lien avec la formation et l'emploi.</li> </ul> <p><b>Simulation d'un entretien préalable à un accompagnement :</b> Respect du cadrage de l'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat recontextualise la situation de la personne.</li> <li>- Le candidat rappelle le cadre réglementaire lié à son accompagnement et la déontologie associée.</li> <li>- Le candidat cite les partenaires à mobiliser (handicap, emploi, formation, ...) en fonction de la situation du bénéficiaire.</li> <li>- Le candidat explique la manière dont il va adapter le projet</li> </ul>
--	---	--	--

			<p>d'accompagnement aux besoins du bénéficiaire.</p> <p>Conformité des choix de posture :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat précise les rôles pour son bénéficiaire et lui-même (le prestataire).</li> <li>- Le candidat présente des arguments pour justifier ses choix de proposition d'accompagnement.</li> </ul>
<p><b>C.2 Accompagner les bénéficiaires à l'élaboration de leur projet professionnel en choisissant les méthodes, techniques et outils les plus adaptés aux objectifs posés dans le diagnostic co-construit.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser la demande en vue d'élaborer un diagnostic partagé et de contractualiser un parcours d'accompagnement utilisant la méthodologie et/ ou le dispositif le plus adapté (ADVP, Bilan de compétences, Projet professionnel).</li> <li>- Choisir les techniques et outils pour amener le bénéficiaire à réaliser son bilan personnel, professionnel, à inventorier ses motivations, ses valeurs, ses intérêts, ses ressources et ses aspirations.</li> <li>- Accompagner le bénéficiaire à confronter son/ ses projet(s) à la réalité du marché du travail et à formaliser des choix sous forme d'objectifs.</li> </ul>	<p><b><u>Epreuve n°2 : Evaluation de la C2 et de la C3 :</u></b></p> <p><b>Technique d'évaluation :</b></p> <p><b>Dossier écrit :</b> Le candidat réalise un dossier écrit, de 14 à 20 pages, comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une partie de mise en contexte et d'analyse de la demande pour la partie C.2,</li> <li>- Un descriptif de la démarche d'accompagnement justifiée en termes de choix, d'outils et d'écrits professionnels, pour la partie C.3.</li> </ul> <p><b>Simulation d'un entretien de suivi :</b> Il effectue par la suite la simulation d'un entretien de suivi avec un bénéficiaire</p>	<p><b><u>Critères du C2 :</u></b></p> <p><b>Dossier écrit :</b> Compréhension de la demande et du contexte de la personne accompagnée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat cite les éléments de contexte du bénéficiaire.</li> <li>- Le candidat formule une analyse sur les éléments de parcours.</li> <li>- Le candidat reformule la demande et cite les objectifs co-construits avec le bénéficiaire.</li> </ul> <p>Justesse de la réponse d'accompagnement mise en œuvre et du choix des moyens au regard de la demande du bénéficiaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat justifie son choix de méthodologie.</li> <li>- Le candidat décrit la méthodologie.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amener le bénéficiaire à mettre en œuvre les démarches définies dans son plan d'actions.</li> </ul>	<p>réel, en utilisant un ou plusieurs outils et en choisissant une technique d'entretien.</p> <p>Un temps d'échange avec les membres du jury est ajouté pour permettre d'échanger et d'ajuster ses réponses au regard des éléments évalués.</p> <p><b>Modalité d'évaluation :</b> L'évaluation porte sur les compétences 2 et 3 (C2 et C3). Les candidats sont évalués par les membres du jury sur la base d'une grille dont les notes sont réparties comme suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le dossier écrit est noté sur 10 points sur 20,</li> <li>- La simulation d'un entretien de suivi est notée sur 10 points sur 20.</li> </ul> <p><b>Durée :</b> 35 minutes par candidat, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 20 minutes de simulation pour l'entretien de suivi,</li> <li>- 15 minutes d'échange avec les membres du jury.</li> </ul>	<p>Conformité du choix des moyens et des outils proposés dans l'accompagnement du bénéficiaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat justifie le choix des outils et des moyens pour aider le bénéficiaire à : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Identifier ses ressources,</li> <li>o Se fixer des objectifs,</li> <li>o Prendre des décisions.</li> </ul> </li> </ul> <p>Efficacité des moyens mobilisés pour aider le bénéficiaire dans la mise en œuvre de son plan d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat explique les moyens utilisés pour aider le bénéficiaire à : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Identifier ses contraintes et facilitateurs,</li> <li>o Poser des échéances,</li> <li>o Mettre en œuvre les premières actions du plan défini.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Simulation d'un entretien de suivi :</b> Conformité du choix d'entretien avec l'étape de l'accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat recontextualise l'étape dans laquelle se situe l'entretien.</li> <li>- Le candidat justifie son choix d'entretien.</li> </ul>
--	--	--	--

			<p>Conformité du choix d'outil avec l'étape de l'accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat utilise un ou plusieurs outil(s) adapté(s) à l'étape de l'accompagnement.</li> <li>- Le candidat explique au bénéficiaire l'intérêt et l'utilisation de l'outil.</li> <li>- Le candidat synthétise et note les apports de l'outil.</li> </ul>
<p><b>C.3 Pratiquer les techniques inhérentes à la démarche d'accompagnement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- conduire des entretiens,</li> <li>- animer des ateliers thématiques en lien avec les Techniques de Recherche d'Emploi (TRE), pour favoriser le maintien du lien social,</li> <li>- rédiger les écrits professionnels, en conformité avec les usages normatifs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduire un entretien en respectant les étapes et en utilisant les techniques de questionnement / communication adaptées.</li> <li>- Animer un atelier thématique sur les TRE en utilisant les techniques d'animation, pour favoriser des temps de rencontres et d'échanges entre bénéficiaires.</li> <li>- Pratiquer les différentes évaluations pour vérifier l'atteinte des objectifs, mesurer la satisfaction des bénéficiaires et permettre l'auto-évaluation du prestataire dans une démarche d'amélioration continue.</li> <li>- Réaliser les écrits professionnels liés à l'accompagnement en respectant le cadre législatif et les usages normatifs.</li> </ul>	<p><b><u>Epreuve n°3 : Evaluation de la C3 :</u></b></p> <p><b>Technique d'évaluation :</b></p> <p><b>Animation d'un atelier thématique :</b> Le candidat anime un atelier thématique en face à face avec un groupe de 4 bénéficiaires. L'atelier porte sur des techniques de recherche d'emploi (TRE) et doit mettre en œuvre une dynamique de groupe. Il doit pratiquer les différents temps d'évaluation durant son atelier.</p> <p><b>Auto-évaluation par questionnaire :</b> Le candidat doit, par la suite réaliser une auto-évaluation à l'oral, à la fin de son animation par le biais d'un retour réflexif sur sa pratique. Le président du jury, membre externe, questionne dans un temps imparti le candidat en s'appuyant sur un questionnaire formalisé en amont.</p>	<p><b><u>Critères du C3 :</u></b></p> <p><b>Dossier écrit :</b></p> <p>Appropriation des outils de l'accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat explique comment il met en œuvre les entretiens et leurs spécificités.</li> <li>- Le candidat détaille la manière dont les outils sont mis en œuvre.</li> <li>- Le candidat explique la différenciation des outils utilisés pour l'exploration du bilan personnel et du bilan professionnel.</li> </ul> <p>Conformité des écrits professionnels liés à l'accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat rédige un écrit professionnel réalisé dans le cadre de l'accompagnement du bénéficiaire en appliquant les normes en vigueur.</li> </ul>

		<p>Un temps d'échange avec les membres du jury est ajouté pour permettre d'échanger et d'ajuster ses réponses au regard des éléments évalués.</p> <p><b>Modalité d'évaluation :</b> L'évaluation porte sur la compétence 3 (C3). Les candidats sont évalués par les membres du jury sur la base d'une grille dont les notes sont réparties comme suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'animation de l'atelier thématique est notée sur 15 points sur 20,</li> <li>- L'auto-évaluation par le questionnement à l'oral est notée sur 5 points sur 20.</li> </ul> <p><b>Durée :</b> 50 minutes par candidat, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 30 minutes d'animation pour l'atelier thématique,</li> <li>- 10 minutes d'auto-évaluation par un questionnement oral,</li> <li>- 10 minutes d'échange avec les membres du jury.</li> </ul>	<p><b>Simulation d'un entretien de suivi :</b> Conformité du choix d'entretien avec l'étape de l'accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat met en œuvre les différentes étapes de l'entretien.</li> <li>- Le candidat utilise les techniques de communication (temps de silence, reformulation, feed-back, synthèse, ...).</li> <li>- Le candidat adapte les techniques de questionnement au type d'entretien réalisé (directif / semi-directif).</li> </ul> <p><b>Animation d'un atelier thématique :</b> Précision de l'animation d'un atelier thématique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat contextualise la séquence d'animation dans la progression de l'accompagnement et/ou par rapport aux exigences professionnelles.</li> <li>- Le candidat cite : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Le thème,</li> <li>o L'objectif,</li> <li>o Les étapes de l'atelier,</li> <li>o Les méthodes de travail,</li> <li>o La durée de l'animation.</li> </ul> </li> <li>- Le candidat utilise une ou plusieurs technique(s) d'animation</li> </ul>
--	--	---	--

			<p>(brainstorming, travail en sous-groupe, jeux de rôle, ...).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat utilise les techniques de communication (reformulation, questionnement, silences, feedback, ...).</li> <li>- Le candidat adapte son para-verbal (rythme, débit, volume et intonation de la voix, ...).</li> <li>- Le candidat adapte son non-verbal (positionnement dans l'espace, gestuelle, attitude, regard, ...).</li> <li>- Le candidat gère son temps d'animation.</li> <li>- Le candidat utilise un ou des support(s) adapté(s) à son animation.</li> </ul> <p>Concrétisation de la mise en place de la dynamique sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat propose des activités favorisant les échanges entre les bénéficiaires.</li> <li>- Le candidat régule les temps d'échange entre les bénéficiaires par le biais de questionnement et en répartissant le temps de parole.</li> <li>- Le candidat facilite l'expression des bénéficiaires par le biais de techniques adaptées (débats, discussions, jeux de rôle, ...).</li> </ul>
--	--	--	--



			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat régule les dysfonctionnements par le biais de la reformulation et de l'assertivité.</li> </ul> <p>Objectivité des étapes et des outils d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat propose différents temps d'évaluation :             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Au démarrage,</li> <li>o Pendant la formation,</li> <li>o A la fin de la formation.</li> </ul> </li> <li>- Le candidat utilise des outils d'évaluation adaptés à la nature de son animation et à la typologie de ses bénéficiaires.</li> <li>- Le candidat utilise les outils adaptés pour vérifier l'atteinte de l'objectif de l'atelier (exercices, questionnaire, auto-évaluation, évaluation entre pairs, ...).</li> <li>- Le candidat utilise les outils adaptés pour vérifier la satisfaction des bénéficiaires (questionnement oral ou questionnaire écrit).</li> </ul> <p><b>Auto-évaluation orale :</b></p> <p>Qualité de l'auto-évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat cite des points forts et des axes d'amélioration de son animation.</li> </ul>
--	--	--	--

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat justifie le choix des outils d'évaluation pour mesurer l'atteinte de l'objectif de l'atelier.</li> <li>- Le candidat argumente le choix des outils d'évaluation pour mesurer la satisfaction des bénéficiaires.</li> <li>- Le candidat explique ses choix de posture.</li> </ul>
--	--	--	---